



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



AGRUMES - KIWI n°2 – 26 juillet 2019



SOMMAIRE

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévisions météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B
Rédactrice : Marie-Vincente
RISTORI



Structures partenaires :
CA 2B, LEPA, CAPIC,
CANICO, AGRI.SENTINELLA,
et exploitants observateurs.

Directeur de publication :
Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tél : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>
Crédit photo : CA2B,
CANICO



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

A retenir

Clémentinier

Cochenilles farineuses : Début d'essaimage.

Metcalfa pruinosa : Divers foyers, jeunes adultes.

Mineuse des agrumes : Galeries sur pousses d'été.

Cochenille noire de l'olivier : Début d'essaimage.

Pomelo : Même situation sanitaire que le clémentinier

Cochenille chinoise : Début d'essaimage.

Kiwi :

Metcalfa pruinosa : Divers foyers, jeunes adultes.

CLEMENTINIER

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit – Fin chute physiologique



- **Cochenilles farineuses**

Cf. BSV Agrumes Kiwi n°1 – 28 Juin 2019 sur le site de la Chambre d'Agriculture ou de la DRAAF.

Observation : Les premières larves ont été observées dans les vergers dès la mi-juillet (Photo 1). Pas de nouveaux foyers dans le réseau.

Évaluation du risque : Le risque est élevé dans les foyers établis.

Gestion du risque : Surveillance des foyers. La taille annuelle et l'ébourgeonnage, qui aèrent les arbres, sont des pratiques indispensables en cas de problèmes de cochenilles. Il est possible de réaliser des lâchers d'auxiliaires (Photo 2 : *Cryptolaemus montrouzieri* et de *Leptomastix dactylopii*).



Photo 1 : Cochenilles farineuses



Photo 2 : Lâcher de coccinelles
Cryptolaemus montrouzieri

- Flatide pruineux - *Metcalfa pruinosa*



Photo 3 : *Metcalfa pruinosa*.

Biologie : L'unique génération annuelle s'étale du mois de mai au mois d'août. Cinq stades larvaires blancs cotonneux se succèdent avant l'apparition des premiers adultes.

Observation : Différents stades larvaires et premiers adultes observés dans les foyers (Photo 3). Pas de sécrétion de miellat.

Evaluation du risque : Moyen à élevé selon l'intensité des populations.

Gestion du risque : Surveiller la prolifération des metcalfas et la production de miellat. Le fauchage des strates herbacées basses et l'élimination des rejets de porte-greffe permettent de limiter leur installation et propagation. De plus, la présence dans les vergers de l'auxiliaire *Neodryinus typhlocybae* est à préserver.

- Mineuse des agrumes - *Phyllocnistis citrella*

Biologie : On compte au moins 5 générations par an. Une génération prend 14 à 60 jours (la durée s'allonge avec la baisse des températures). Les adultes pondent près de la nervure centrale des très jeunes feuilles (<3 cm), sur la face inférieure. La larve se développe dans la feuille puis, avant de muer en adulte, forme une chrysalide sur le bord de la feuille, repliée en étui. La mineuse hiverne sous cette forme.

Observation : Présence de galeries sur la pousse d'été (Photo 4).

Evaluation du risque : Moyen à élevé selon la répartition des attaques.

Gestion du risque : Surveiller l'apparition de mines sur les pousses d'été.



Photo 4 : Galerie de mineuse des agrumes.

- Cochenille noire de l'olivier - *Saissetia oleae*

Biologie : Bien qu'il existe une reproduction sexuée, les femelles sont aussi capables de se reproduire par parthénogénèse.

Les femelles pondent une fois par an de mai à août jusqu'à 1000 œufs sous leur carapace. Les larves éclosent rapidement. Mobiles, elles se déplacent pour se fixer à la face inférieure des feuilles et se nourrissent de la sève en perforant les tissus avec leur rostre. Les larves passent par trois stades larvaires au cours desquels elles grossissent et changent de coloration. Les jeunes larves peuvent éclore jusqu'à début août et donner ainsi de jeunes femelles au cours de septembre. Ces jeunes femelles donneront alors, si les conditions climatiques sont bonnes, une seconde génération partielle ou totale.

Les adultes se retrouvent principalement sur les jeunes pousses de un ou deux ans et les femelles meurent après la ponte. Les stades L2 et L3 survivent jusqu'à l'année suivante si les températures ne descendent pas en dessous de -6°C.

Les facteurs qui favorisent la pullulation de la cochenille sont la douceur du climat, l'humidité, l'obscurité, une fumure azotée trop abondante, la disparition des prédateurs naturels par des traitements insecticides répétés et la protection des fourmis qui se nourrissent du miellat.

Observation : Cette cochenille est présente dans certaines parcelles du réseau. L'essaimage a commencé dans les vergers suivis (Photo 5).

Evaluation du risque : Le risque est élevé pendant l'essaimage. Celui-ci est également conditionné par l'intensité de l'infestation du nuisible dans le verger.

Gestion du risque : Surveiller les foyers et la présence de parasitoïdes et/ou de prédateurs naturels : les coccinelles prédatrices *Chilocorus bipustulatus* L. et *Exochomus quadripustulatus* L., ou des trous sorties d'hyménoptères parasites. Ces auxiliaires sont à préserver en limitant les applications d'insecticides non sélectifs.



Photo 5 : Cochenille noire de l'olivier.

POMELO

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit



Les organismes nuisibles observés sur clémentinier peuvent être observés sur les pomelos.

- **Cochenille chinoise - *Ceroplastes sinensis***

Biologie : Une seule génération annuelle. Les femelles se reproduisent par parthénogenèse (sans intervention de mâles), chacune d'entre elles pouvant produire plus de 3 000 œufs en été. La femelle meurt lors de l'éclosion des œufs.

Observation : Peu de foyer. L'essaimage a commencé dans les vergers suivis (Photo 6).

Evaluation du risque : Le risque est élevé pendant l'essaimage. Il est également conditionné par l'intensité de l'infestation du nuisible dans le verger.

Gestion du risque : La taille annuelle et l'ébourgeonnage permettent d'aérer les arbres, ce qui freine la pullulation et

facilite la pénétration des traitements. Des produits de biocontrôle sont disponibles.



Photo 6 : Larves de cochenille chinoise sur nervure centrale des feuilles.

KIWI

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit









- **Flatide pruineux - *Metcalfa pruinosa***

Même état des lieux que sur le clémentinier. Le ravageur est à nouveau présent dans les vergers de kiwis (Photo 7).



Photo 7 : Metcalfa sur kiwi

PREVISIONS METEO

	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{er} août	Vendredi 2 août	Samedi 3 août	Dimanche 4 août	Lundi 5 août
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Vent de Sud-Ouest assez fort dans le Cap Corse	Journée ensoleillée	Quelques nuages sur le relief et le Cortenais ; vent d'Ouest assez fort dans le Cap Corse	Beau temps	Beau temps sec et ensoleillé	Beau temps sec et ensoleillé	Temps ensoleillé et sec	

Pour le vendredi 2 août, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5. Pour la période du samedi 3 août au lundi 5 août, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

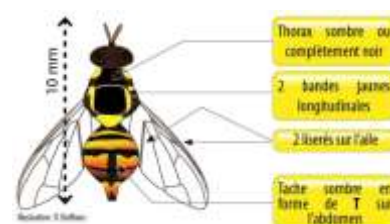
Bractocera dorsalis

Bractocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, goyave, banane, nêfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.



En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concerné.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de Xylella fastidiosa](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.